

---

## Admission dans les classes de 6ème. Dossier de candidature.

**Numéro d'inventaire** : 2005.02434

**Type de document** : texte ou document administratif

**Imprimeur** : Ets. Fricotel

**Date de création** : 1965

**Description** : Fascicule composé d'une chemise de papier fort rose, et d'un feuillet double de papier blanc. Fiche d'état-civil collée à l'intérieur de la couverture. Texte imprimé et mentions manuscrites à l'encre noire ou bleue.

**Mesures** : hauteur : 274 mm ; largeur : 215 mm

**Notes** : Dossier de candidature pour la classe de 6ème dans un C.E.G de Vagney (Vosges). Mentions sur la couverture: "Dossier inutile" et "On entre en 6è de transition sans examen".

**Mots-clés** : Gestion de la scolarité : inscriptions, dossiers scolaires, etc.

**Filière** : Classes élémentaires des lycées et collèges

**Niveau** : 6ème

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

ACADÉMIE DE NANCY

ADMISSION DANS LES CLASSES DE 6<sup>ÈME</sup>

Département des Vosges

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

A remplir par la famille et à adresser :  
Pour les élèves qui fréquentent une école publique :  
à l'I. Primaire de la Circonscription.

Pour les élèves qui fréquentent une école privée sollicitant l'octroi d'une bourse ou l'entrée dans une école publique :  
à l'Inspection Académique des Vosges.

Décision de la 1<sup>re</sup> commission départementale pour l'admission sans examen

**A E S**

Nom : **HUCHER**  
(en majuscules d'imprimerie)

Prénoms : **Fernand, Michel, Robert**

Date et lieu de naissance : **23 décembre 1953 BASSE. sur. le RUPT - Vosges -**

Résidence des Parents : **PRESLES BASSE. sur. le. RUPT par VAGNEY. vosges -**

L'élève est-il candidat à une bourse ? } oui (1) - Nationale - Départementale (1)  
non

Publique de garçons - filles - mixte ou gémée (1)

Privée :

Commune de : **BASSE. sur. le. RUPT**

Rue ou lieu dit : **PRESLES**

Cours suivi : ~~classe de 7<sup>e</sup>~~ - C.M. - ~~C.S.~~ - ~~classe de fin d'études~~ (1)

Liste, par ordre de préférence, des Etablissements où la famille souhaite faire entrer l'enfant (2) :

- 1 **C.E.G de VAGNEY**
- 2
- 3

L'élève suivra l'enseignement  Classique  Moderne (1)

Il choisit comme 1<sup>re</sup> langue vivante  Allemand  Anglais (1)

L'élève désire être  Interne  Demi-pensionnaire  Externe

**Observation :** On indiquera (3) ci-dessous les raisons justifiant par exemple : la demande d'admission dans un Etablissement qui n'est pas le plus proche du domicile familial ou la demande d'admission comme interne.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(1) Rayer les mentions inutiles.  
(2) Pour chacun mettre la dénomination exacte - Lycée de garçons, de jeunes filles de... - Lycée municipal de... (anciens collèges) Collèges d'enseignement général de... (anciens Cours Complémentaires).  
(3) Les parents sont priés, dans ce cas, de se mettre en rapport, dès avril, avec le chef d'établissement demandé en 1<sup>re</sup> ligne.

# FICHE INDIVIDUELLE D'ÉTAT-CIVIL

dressée en application du décret  
du 26 septembre 1953  
et de l'arrêté du 26 octobre 1953

Organisme destinataire  
(Désignation et adresse)

NOTA. — A la demande de l'intéressé, il peut être établi soit une fiche séparée pour chaque membre de la famille (fiche individuelle), soit une fiche collective (fiche familiale). Pour valoir certificat de vie, de célibat, de non-remariage, de non-divorce, la où les mentions non décédé, non marié, non remarqué, non divorcé devront, selon les cas, figurer expressément dans la marge, en face des prénoms de la personne intéressée.



Nom (1) : HUCHER  
(Nom de jeune fille pour les femmes mariées ou veuves)

Epouse ou veuve de (2) \_\_\_\_\_  
(Nom du mari)

Prénoms : Fernand, Michel, Robert,  
(Au complet dans l'ordre de l'état civil)

Né le 23 Décembre 1953  
(Le mois doit être inscrit en toutes lettres)

à BASSE-SUR-LE-RUPT, Vosges  
(Commune et département. Pour Paris et Lyon, indiquer l'arrondissement)

de Robert, Fernand, HUCHER  
(Nom et prénoms du père)

et de Marie, Thérèse, CLAUDEL  
(Nom et prénoms de la mère)

(1) En lettres capitales.  
(2) Rayer la mention inutile.

En application de l'article 161 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 40.000 fr., ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originellement sincère.

Certificat remis en aux



Je soussigné (nom, prénoms) :

Robert HUCHER

certifie sur l'honneur l'exactitude des  
déclarations portées sur la présente fiche.

A BASSES/L/R., le 23 Mars 1965

(Signature)

*J. Perrin*

ORIGINAL — IMP. ADMINIST. DURAND-LEROUX

## CONTROLE MÉDICAL

Elève fréquentant une école publique  
(à remplir par le chef d'Etablissement)

Je soussigné (nom et qualité) :

M. PERRIN  
Chargé d'École

Certifie que l'élève : HUCHER Fernand  
né le 23.12.53

a subi le contrôle médical normal.

A Perrin, le 12.4.65  
(Signature)

*J. Perrin*

Elève fréquentant une école privée  
(à faire remplir par un médecin)

Je soussigné \_\_\_\_\_

Docteur en médecine, certifie que l'élève \_\_\_\_\_

n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité rendant sa présence indésirable dans un groupement d'enfants et a subi les vaccinations exigibles d'après la réglementation en vigueur pour l'admission des élèves dans les établissements scolaires.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Visa du service de  
Santé scolaire.

(Signature)

**ÉCOLE de PRESLES** BULLETIN SCOLAIRE

**BASSE-sur-le-RUPT**

Ecole fréquentée : (Vosges) Classe suivie : C.M. de classe unique  
 Nombre d'élèves dans la classe : 31 dans le cours : 3

	Groupe (1)	Classement	Notes sur 20 (2)
Classement Général .....	Médiocre	3 <sup>e</sup>	7,9
Français {	Rédaction .....	3 <sup>e</sup>	8,5
	Dictée suivie de questions.	3 <sup>e</sup>	6,5
Calcul .....	Médiocre	3 <sup>e</sup>	8,2

Observations particulières (très succinctes) sur la valeur  
de la classe

Niveau moyen

de l'élève

Inapte à suivre en classe de 6<sup>e</sup> en 1965-66  
 Elève aux réflexes très lents qui  
 parvient difficilement à suivre  
 le rythme de la classe.  
 Ne manque pas d'intelligence.

A Presles, le 16, 4, 65

L'Instituteur,  
(signature)

*J. Perrin*

Le Chef d'Etablissement,  
(signature)

*J. Perrin*

(1) Très bon - note égale ou supérieure à 16.  
 Bon - note comprise entre 13 et 16.  
 Moyen - note comprise entre 10 et 13.  
 Médiocre - note inférieure à 10.

(2) Notes données sur 20 aux compositions des deux premiers trimestres scolaires.

**Pièces à joindre**

1. - Fiche individuelle d'état civil de l'élève, qui sera collée à l'emplacement réservé à la page 2.
2. - Eventuellement la dispense d'âge accordée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie.
3. - Une enveloppe timbrée portant l'adresse de la famille.
4. - Eventuellement la fiche d'orientation scolaire (non indispensable).
5. - Dossier scolaire.
6. - Cahier de devoirs mensuels.